

Ordre du jour du conseil municipal à huis clos du vendredi 20 mars 2020



La réunion du Conseil Municipal de la commune de CORRONSAAC se tiendra à huis clos à la mairie le **vendredi 20 mars 2020 à 20h30**.

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

- Détermination du nombre d'adjoints ;
- Election du maire et des adjoints ;
- Lecture de la charte de l'élu local (article L2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriale-CGCT).